

pour vous inscrire à l'une de nos sessions de formation
merci de nous envoyer ce formulaire complété
par courrier > INBAWL 1 quai de l'avenir 76200 dieppe
ou par courriel > forms.inbawl@gmail.com

Prise de contact téléphonique et / ou courriel **Délais d'accès aux ateliers / à la formation** 3 jours ouvrables ou 4 semaines si prise en charge par CPF hors autres modalités de financement [OPCO EP, FIF-PL, CONSTRUCTYS]. Les conditions d'accueil et d'accès au public PSH sont adaptés individuellement et encadrées par notre référent handicapé et l'AGEFIPH.

Tarifs | Les frais de participation par stagiaire sont indiqués sur chaque fiche de formation. Nos prix sont mentionnés en Hors Taxe et comprennent les frais de formation, les supports de cours remis à chaque participant et les repas du midi pour les sessions inter-entreprises organisées dans nos locaux à Dieppe. Les sessions intra-entreprises sont établies sur devis et sont personnalisées. Les frais de déplacement, les repas du midi et l'hébergement ne sont pas inclus pour les sessions hors établissement, lesquels feront objet d'une facturation complémentaire. **Seules, les inscriptions accompagnées du devis daté signé tamponné avec la mention « bon pour accord » et du règlement de la totalité de la formation seront acceptées et validées à l'exception des formations financées par le biais de mon compte formation / CPF.**

Annulation | Tout désistement formulé par écrit 15 jours avant le début de la formation conduit à un remboursement intégral des frais engagés. Dépassé ce délai, un montant de 30% du montant du stage sera approvisionné. En cas d'aléa, INBAWL se réserve la possibilité d'annuler une session [les participants sont alors intégralement remboursés de leur inscription] Pour les sessions collectives des dates vous seront transmises pour validation.

Médiation | CM2C 49 rue de Ponthieu 75008 Paris | CM2C.net | courriel contact@cm2c.net | téléphone +33 [0] 189 470 014.

Organisation | Dès la validation effective de l'inscription, individuellement chaque stagiaire recevra un livret d'accueil comprenant la convocation au stage [description détaillée du programme, les horaires [de 9h à 12h00 et 13h à 17h00] et le lieu si autre que le 1 quai de l'avenir 76200 Dieppe]. Une feuille d'émargement sera à signer tout au long de la formation et une attestation individuelle de formation sera remise en fin de stage. Le stagiaire et le formateur seront amenés à remplir une fiche d'évaluation de la formation dispensée dans le cadre de notre démarche d'amélioration de la qualité QUALIOPI.

Données personnelles | Le Client s'engage à informer chaque stagiaire que les données collectées sont traitées informatiquement à des fins d'amélioration de l'offre de INBAWL et du suivi de la validation de la formation opérée conformément au bulletin d'inscription, à la convention de formation professionnelle continue et le suivi des acquis de formation. Conformément à la loi **RGPD** du 20 Juin 2018 sur la protection des données, le stagiaire dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification des données le concernant et qu'à cette fin, une demande précisant l'identité et l'adresse électronique du requérant peut être adressée à INBAWL à l'adresse suivante INBAWL FORMS référent RGPD helene de oliveira 1 quai de l'avenir 76200 DIEPPE et/ou hdlvr.inbawl@gmail.com. Toute demande de suppression de vos données implique cependant la clôture de votre compte client si aucune formation n'a été souscrite, en revanche dans le cas contraire les données seront conservées 10 ans en raison des délais de conservation légales requises aux entreprises. Les données personnelles vous concernant sont utilisées par INBAWL uniquement dans le cadre de la mise en oeuvre de

Atelier / formation retenue | Référence CODE Titre
Prix HT euros pour un participant. Dates de formation souhaitées
Moyen de règlement ☐ chèque à l'ordre de INBAWL ☐ virement bancaire IBAN FR76 1830 6000 3636 1059 7717 962 |
BIC AGRIFRPP883 ☐ CPF. Le devis vous sera transmis dès réception du formulaire de pré-inscription dûment daté, signé et cacheté. La totalité du règlement est à établir au moment de l'acceptation du devis hormis financement CPF.

Participant | ☐ Madame ☐ Monsieur | Nom Prénom
Poste / Fonction / Status Téléphone Courriel.....
Il est obligatoire de transmettre un justificatif de situation pour la prise en charge financière de la formation.

prise en charge par les fonds de formation (à compléter obligatoirement) par ☐ l'employeur ☐ établissements publics ☐ association ☐ entreprise ☐ à sa charge personnelle
☐ autre
☐ mon compte formation > CPF [https://www.moncompteformation.gouv.fr] [modalités de financement conformément CPF]
☐ salarié en agence > OPCOEP [www.opcoep.fr] votre demande de formation dans le cadre du plan de formation validé par votre employeur
☐ salarié en agence > CONSTRUCTYS [www.constructys.fr] votre demande de formation dans le cadre du plan de formation validé par votre employeur
☐ architecte libéral > FIF PL [www.fifpl.fr] prend en charge vos frais de formation sous réserve de justifier d'une année complète de cotisation URSSAF
☐ dirigeant de société > formulaire N°2079-FCE-FC [www.impôts.gouv.fr] depuis 2005, vous avez droit un crédit d'impôt pour dépenses de formation. La déclaration doit être jointe à la déclaration annuelle de résultat déposée par l'entreprise.
☐ France Travail > France Travail peut attribuer une Aide Individuelle à la Formation [AIF] pour contribuer au financement des frais pédagogiques. Le choix de la formation doit constituer une étape déterminante avant la reprise d'emploi et sa pertinence être validée par le conseiller France Travail.
La demande d'aide doit être déposée au plus tard quinze jours calendaires avant le début de la formation.

Entreprise | SociétéCode APE
Demandeur ☐ Madame ☐ Monsieur | Nom Prénom
Adresse Téléphone Courriel.....

Date
Signature du participant

Date
Signature de l'entreprise | demandeur
Cachet

forms.

INBAWL | société d'architecte et d'urbanisme | SAS

INNOVATIVE BUILDING ART WITHOUT LIMITS EST UNE SOCIETE INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE DES ARCHITECTES DE HAUTE NORMANDIE | CAPITAL SOCIAL > 1000 € | NUMERO SIREN 831704721 RCS DIEPPE | CODE APE / NAF 7111Z | TVA INTRACOMMUNAUTAIRE FR5831704721 ASSURANCE DÉCENNALE PROFESSIONNELLE OBLIGATOIRE MUTUELLE DES ARCHITECTES FRANÇAIS > MAF IDENTIFICATION 2639/y/112 POLICE 164499/B | INBAWL FORMS | ORGANISME FORMATION NUMERO D'ENREGISTREMENT EN DATE DU 11 01 2019 | DÉCLARATION D'ACTIVITÉ ENREGISTRÉE SOUS LE N° 28760585476 AUPRÈS DU PRÉFET DE RÉGION DE NORMANDIE | IDDD 0073740 QUALIOPI CERTIFICAT B03851 ACREDITATION N°5-0616 PORTEE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR au titre des catégories suivantes > actions de formation | centre habilité ICDL NUMERO 051760 | médiateur de la consommation CM2C 49 rue de Ponthieu 75008 Paris téléphone +33 [0]33 189 470 014 cm2c@cm2c.net DOCUMENT MAJ 12 JANVIER 2026 CATALOGUE FORMATIONS

siège social | SIRET 831 704 721 00016 | 1 quai de l'Avenir 76200 DIEPPE